

# Groslay

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

 Rien n'est prévu pour l'usage du vélo à Groslay

 Il y a aucune piste cyclable sur la commune de Groslay.

 La configuration des voiries de Groslay n' est pas du tout aménagée pour l' usage du vélo

 Bonjour. Il n'est pas aisé de se déplacer dans Groslay, si l'on est pas sportif, car on subit le flot des bagnoles. Dommage, car c'est une commune située sur des diagonales importantes de circulations, mais la politique de la ville, apparemment, n'est pas au beau fixe pour le vélo, sous quelques formes quelle soit. D'ailleurs, le maire a intenté un procès à des jeunes qui avaient construit une piste de vtt, sur un lieu qui depuis 40 ans est abandonné, c'est dire l'amour du deux roues des élus, lamentable.

 Rien est fait pour rouler en vélo

 pas du tout de reflexion sur le velo a groslay

 Il est très difficile de circuler à vélo à Groslay cependant les routes sont étroites et ne permettent pas forcément de faire beaucoup plus ou beaucoup mieux. Nous sommes dans une ville dense de la région parisienne il ne faut pas l'oublier, pas en campagne. Point supplémentaire les automobilistes sont systématiquement irrespectueux envers les cyclistes, allant même jusqu'à engueuler des enfant qui circulent sur la route et pas sur le trottoir, alors que il est interdit de circuler sur les trottoirs en toute logique selon le code de la route...

 Ras

 Il n'y a Pas de piste cyclable excepté vers montmagny qui empiète sur le trottoir et en venant de la gare il faut traverser pour l'atteindre... Autrement dit trop dangereux pour les collégiens

 Si l'on veut développer le vélo à Groslay il va falloir investir mais il est vrai que les rues sont étroites et du coup il y a peu de place pour installer des pistes cyclables.

 Tout reste à faire

 Il n'y a aucune initiative de la part de la mairie pour faciliter l usage du velo.aucune structure prevue et pas de securite Il y a eu meme des agents de surveillance de la voie publique qui m ont interdit de traverser le parc de la mairie en velo car soit disant il y avait un panneau qui l indiquait ce qui est archifaux.qu ils surveillent plutot les actes delictueux qui se passent a Groslay en ce moment, cambriolages vitres cassees sur les voitures et voitures brulees,ce sera plus efficace que reprimander les cyclistes qui se detendent... J oublie la montee du Nezant qui est tres dangereuse en particulier pour nos collegiens qui sont parfois a velo et risquent de se faire renverser par des fous a volant.a quand un muret de protection pour velo et pieton?attend t on un mort?

 A réfléchir pour la commune

 Peu de pistes cyclables et places stationnement sauf à la gare.

 Groslay pourrait développer l'usage du vélo en généralisant la vitesse limitée à 30 km/h et en créant des doubles sens cyclables.

 Voies cyclables inexistantes, pas de protection

 Les modes de déplacement doux, à vélo, comme à pieds, sont trop mis de côté au profit du tout voiture. C'est dommage, le côté village perd de plus en plus en bétonisation et en motorisation.